



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**

**Auteur : GIRARD
Jean-Luc**

REGLEMENT CHALLENGE SERANO SAISON 2023-2024

District Rouennais

TOURNOI INDIVIDUEL VÉTÉRANS + DE 55 ANS

- **Conditions de participation**

Posséder une licence traditionnelle, être licencié dans le département 76
Avoir 55 ans minimum au 1^{er} octobre de la saison en cours, être disponible un mardi après-midi par mois de 13h30 à 18h00 (voir calendrier du cd76tt) soit 8 journées sur l'année.
Possibilité aux joueurs/joueuses du district Cauchois de s'inscrire

- **Faisabilité de la compétition** : avoir au minimum 12 inscrits, au maximum 32 (8 poules de 4)
- **Lieu de la compétition** : Salle Damien Eloi, place Marcel Ragot, 76520 Franqueville St Pierre. 9 tables.
- **Déroulement de la compétition** :

Compétition individuelle. Poules de 4,5 ou 6 joueurs/joueuses, en fonction du nombre d'inscrits présents. 2 niveaux : D1, D2, avec montées et descentes après chaque tour. 5 parties assurées à chaque tour.

Après chaque tour, refonte des poules en fonction du nombre de participants présents. Le responsable de l'épreuve s'arrangera pour obtenir le meilleur brassage possible entre les joueurs. Les résultats seront pris en compte sur SPID (coefficient 0,5)

- **Coût** : 19€ par joueur/joueuse
- **Récompenses** pour les 3 premiers de chaque niveau :

Au mois de janvier (tour 4) : galettes des Rois

Au mois d'avril (tour 7) : chocolats de Pâques

Au mois de mai (tour 8) : finale avec remise de coupe aux vainqueurs de chaque niveau + pot de l'amitié.

- **Responsable de l'épreuve** :

Jean-Luc GIRARD, juge-arbitre. 06 45 81 64 79 jl.girard76@wanadoo.fr

- **Inscriptions** : auprès du responsable de l'épreuve